



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis introduite le 17 juin 2021 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement 'modifiant certaines dispositions du Code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé relatives aux services d'aide aux familles et aux aînés', a été rayée du rôle le 3 août 2021, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.